



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 21 juin 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 21 juin 2016

La séance est ouverte

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2016/74**

**OBJET : PARTENARIAT AVEC LA RESERVE GEOLOGIQUE DE SAUCATS - LA BREDE**

Envoyé en préfecture le 01/07/2016

Reçu en préfecture le 01/07/2016

Affiché le

ID : 033-243301264-20160628-2016\_74-DE

SLOW

**Le 28 juin de l'année deux mille seize à 18 h 30**  
aux Halles de Gascogne à Léognan

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M.LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	A	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	Mme BENCTEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M.MAYEUX	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	E	M.GACHET	Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	A		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M. LEMIRE	Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	M. CLEMENT
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M. DE MONTESQUIEU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## **PARTENARIAT AVEC LA RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DE SAUCATS - LA BREDE**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-4° « protection et mise en valeur de l'environnement » ;

**Vu** la délibération n°2014/68 du 29 avril 2014 portant une convention cadre de la préservation et la valorisation du site de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède

**Vu** la commission environnement du 8 mars 2016 ;

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

La Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède est depuis plusieurs années devenue un partenaire scientifique et technique de la Communauté de Communes de Montesquieu.

La Réserve Naturelle Géologique a pour objectif, outre la protection du patrimoine géologique, de proposer une ouverture au public.

La proposition de partenariat consiste à développer un certain nombre d'activités sur le territoire, selon 4 axes :

- Activités pédagogiques à destination des écoles et des centres de loisirs des 13 communes, ainsi que l'intervention dans les activités du Club Environnement de la CCM. Le public communautaire bénéficie grâce à ce soutien de la CCM de tarifs préférentiels,
- Participation à l'animation et à l'identité du territoire,
- Étude et découverte du patrimoine naturel avec participation à la protection, la gestion et à la valorisation de sites. Dans le cadre de Natura 2000 "Réseau hydrographique du Gât Mort et du Saucats" la Réserve a été nommée opérateur et le Président de la CCM, Président du Comité de Pilotage,
- Participation à l'entretien du bassin versant du Saucats par la surveillance et le suivi écologique. Ces actions sont menées depuis 1999 par la Réserve.

La Réserve apporte également à la Communauté de Communes de Montesquieu son savoir-faire et son expertise naturaliste et écologique dans le cadre des dossiers liés à l'environnement et le devenir paysager du site de la Technopôle.

La Communauté de Communes de Montesquieu s'est également engagée avec d'autres partenaires dans un programme de protection foncière des terrains de la Réserve.

**Le montant de la subvention de fonctionnement allouée pour l'année 2016 s'élève à 20 000 €.**

### ***Le Conseil de Communauté à l'unanimité :***

1. **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement desdites subventions ;
2. **Précise** que les crédits sont inscrits au budget 2016.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 28 juin 2016

Le Président

Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### CONVENTION ANNUELLE 2016

La présente convention est réalisée à partir de la convention cadre 2014-2016 prise en vertu de la délibération n°2014/68 du 29 avril 2014

Elle permet de fixer les actions à réaliser pendant l'année courante.

#### Article 1- programme annuel

##### **Axe 1 : Activités pédagogiques à destination des jeunes des 13 communes.**

Comme tous les ans, l'équipe accueillera les publics de la communauté de communes :

- scolaires
- jeunes sur le temps du loisir encadré
- jeunes et public familial
- adultes
- personnes en situation de handicap, notamment avec un partenariat avec l'association GALA

En outre, elle assure les missions d'entretien des sentiers et musées de sites pour que ceux - ci soient disponibles toute l'année, en visite libre comme accompagnée.

##### **Axe 2 : Participation à l'animation et à l'identité du territoire**

Comme tous les ans, l'équipe s'investira sur des projets du territoire de la communauté de communes :

- promenade cantonale vers le château de La Brède (réunions, préparation et encadrement de la journée)
- stands divers
- implication à l'office du tourisme (comité directeur, diffusion de documentations, visites...)
- actions de communication et développement du centre de ressources (notamment en diffusant le livre « stratotype aquitainien »)
- accueil de stagiaires

##### **Axe 3 : Etudes et découverte du patrimoine naturel**

L'équipe de la Réserve assure des missions d'étude du patrimoine géologique, de la faune, de la flore et des habitats naturels de la Réserve et assure une veille sur le territoire communautaire.

Quelques projets concernent les parcelles propriété de la Communauté de Communes :

#### **Site du Brousteyrot**

Acquisition par la CCM le 15 mars 2016 de de la parcelle : BK 012 sur la commune de La Brède. Superficie : de 9,5 ha située dans les limites de la Réserve Naturelle Géologiques de Saucats La Brède. Parcelle carrée, constituant la partie Est du secteur classé du Brousteyrot en continuité de la parcelle acquise par la CCM en 2009. Délimitée au nord par le ruisseau le Brousteyrot. Autres limites constituées par des chemins ruraux.

L'objet de cette acquisition est de donner ces parcelles en gestion à La Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède.

Intérêt de l'acquisition

#### Patrimoine géologique :

Aquitainien affleurant dans le ruisseau (aval avec calcarénites marines ; avec amont marnes lacustres) .

#### Patrimoine biologique :

Vallon parfois encaissé, en pente depuis le chemin. Ripisylve, avec quelques robiniers qui pourraient être exploités. Présence de deux habitats d'intérêt communautaire : eaux courantes et forêt d'aulnes et de frênes (prioritaire)

Station d'œillet superbe au nord-est, proche du cours d'eau, plante protégée liste nationale, en Gironde endémique des bassins versant du Saucats et du Gât Mort .

#### Hydrologie

Source historiquement captée, dans le Brousteyrot



## **Article 2 – Montant de la participation 2016 et modalités de versement**

La participation financière de la Communauté de Communes de Montesquieu prend la forme d'une subvention de fonctionnement de 20 000 € versée sur le compte de l'Association.

Le versement s'effectue en deux fois :

3. un acompte de 50 % à la signature de la présente convention et au vu du dossier complet de demande de subvention pour la première année,
4. pour les années suivantes, un acompte de 50 % sur présentation du budget prévisionnel de l'association pour l'année concernée,
5. le solde de 50 % après réalisation de l'objet de la présente convention, au vu des documents mentionnés à l'article 2.

Participation financière exceptionnelle de 20 000€ supplémentaire pour l'investissement permettant l'amélioration de l'accueil des publics à la Maison de la Réserve.

En outre, il est précisé qu'à dater du jour de signature de la présente convention, l'Association dispose d'un délai d'un trimestre pour fournir à la Communauté de Communes de Montesquieu les justificatifs permettant le paiement de l'acompte et du solde du montant de la subvention accordée.

Passé ce délai, l'Association ne pourra prétendre au règlement des sommes qui n'auraient pas encore été versées.

Fait en deux exemplaires à

le

La Communauté de Communes de Montesquieu  
Le Président  
**Christian TAMARELLE**

L'Association  
La Présidente  
**Joëlle RISS**

**Annexe**  
**Bilan 2015**

**Personnel salarié et bénévoles**

Cette année, l'équivalent de près de 7,5 temps - pleins a permis d'assurer le fonctionnement de la Réserve, avec :

8 salariés permanents : 6,1 ETP cette année

des vacataires : 0,4 ETP

des bénévoles : 1 ETP.

Parmi lesquels un conservateur, un garde - animateur et 5 animateurs.

L'Association est composée d'une centaine d'adhérents : géologues, naturalistes, enseignants, élus, habitants du secteur.

L'ensemble comporte donc des compétences fortes en animation, en pédagogie, en géologie, en sciences naturelles, en gestion de l'environnement.

- **Bilan 2015 sur les animations :**

**Bilans de la fréquentation****Fréquentation en nombre d'animations (équivalents demi-journée /personne)**

<b>Géologie</b>	
- Ecoles	28
- Collèges	327
- Lycées	8
<b>Eau</b>	
- Ecoles	12
- Collèges	63
<b>Découverte RN tous thèmes</b>	
- Visites guidées	44
- Familles & Accueil de loisirs	39
- Autres publics (universités, bacs pro, etc.)	11
<b>Hors RN</b>	
- En classe	42
- Temps périscolaire	36
- Ecole (Migelane)	2

accueillir les publics scolaires

**Bilan des scolaires et groupes de jeunes accueillis sur la Réserve**

La Réserve a accueilli pendant l'année scolaire 2014-2015 : 6436 élèves ou étudiants sur la Réserve, pour la période septembre 2014 – août 2015.

Parmi ceux-ci, 924 élèves, proviennent de la Communauté de Communes de Montesquieu. La fréquentation scolaire du dernier trimestre 2015 (année scolaire en cours) est de 1400 jeunes.

**Accueillir les publics jeunes hors temps scolaires****Bilan des groupes de jeunes accueillis sur la Réserve**

La Réserve a accueilli pendant l'année scolaire 2014-2015 : 326 enfants hors temps scolaire (centres de loisirs et visites individuelles). Parmi ceux-ci, 87 jeunes hors temps scolaire proviennent de la Communauté de Communes de Montesquieu.

**Développer la Formation professionnelle et les chantiers nature (dans la partie gestion milieux)****Formation**

La Réserve a organisé ou participé à des formations :

- TP de paléontologie de l'EGID : sur une journée, 40 élèves-ingénieurs ont dû retrouver des paléoenvironnements à partir d'échantillons de fossile et de roche de la Réserve et d'affleurement proche, (paléoécologie avec macro et microfossiles). L'aspect ludique de ces travaux a été très apprécié. Ce TP a fait suite à une visite géologique des affleurements de la Réserve. Rédaction d'un nouveau projet pour 2016.

### **Accueil des publics adultes et familles**

#### **Fréquentation « Grand Public »**

Visites guidées adultes et familles RN :	388 personnes
Visites guidées adultes et familles Nature :	34 personnes
Animations familles Fossiles :	113 personnes
Animations familles Eau :	9 personnes
Animations familles Art & Nature :	2 personnes
Animations familles Ateliers de la Forêt :	26 personnes
Animations à Migelane tout public :	31 personnes
Contacts (à la Maison, sur les sites...)	741 personnes

#### **Accueil de public, expositions**

La Réserve a accueilli environ 700 personnes au musée et sur les sites (hors stages).

La Réserve étant parcourue par des itinéraires de randonnée pédestre, on estime la fréquentation libre annuelle à au moins un millier de personnes.

Environ 600 personnes ont été contactées lors d'expositions (notamment forums associatifs, promenade cantonale), conférences, rallyes.

Une dizaine d'adultes en alphabétisation ont été accueillis lors de la fête du livre jeunesse de Léognan.

#### **Accueil des publics handicapés :**

La Réserve a accueilli pendant la période septembre 2013 – août 2014, une cinquantaine de personnes en situation de handicap, provenant de 3 institutions du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu,

#### **Enquête sur la provenance des publics et l'efficacité des supports de communication**

Une enquête est réalisée en permanence : enquête discutée sur les lieux visités, l'origine des visiteurs et le moyen de communication trouvé.

**Provenance des visiteurs en 2015**

<b>Territoire</b>	<b>N informations</b>	<b>%</b>
Communauté de Communes de Montesquieu	53	27
Gironde hors CCM	117	60 %
Aquitaine hors Gironde	6	3 %
France hors Aquitaine	15	8 %
Europe hors France	3	1 %
Autres pays	2	1 %

**Ceci porte le nombre de visiteurs accueillis ou contactés à plus de 12000.**

**CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS****Préserver le fonctionnement des hydrosystèmes****Continuités écologiques**

Surveillance du linéaire du cours d'eau.

Suivi du dossier TIGF : une réunion pour lancer une étude de faisabilité du démontage ou de l'atténuation de l'impact de l'enrochement.

**Qualité des cours d'eau**

Rencontre du BRGM pour le projet d'étude de l'Oligocène. Un suivi de cette nappe aurait du être réalisé sur le site du Brousteyrot, ainsi que la nappe superficielle, mais le projet de forage n'a pas abouti en 2015.

**Conserver la Biodiversité des milieux humides**

Gestion de la lande humide de Bernachon (repousses d'Aulnes dans une partie très humide) par un chantier de services civils volontaires d'Unis-Cité (23 participants).

Gestion de lande humide du Brousteyrot (coupe de reprise de saules et bouleaux) par des salariés bénévoles de l'entreprise Mars Chocolat de la région Sud-Ouest (10 participantes), organisation Uniscité.

**Conserver la biodiversité des milieux forestiers et ouverts**

Réflexions sur la mise en place du protocole RNF, réunion de bilan à RNF.

Gestion de la parcelle du site de Lassime : fauche hivernale et coupe/élagage des noisetiers en périphérie.

Rencontre de RTE pour la gestion sous les lignes (Bernachon , Péloua) : convention signée le 29 juin 2015 dans nos locaux.

Gestion de la parcelle à Oeillet superbe du site du Brousteyrot.

Relance de ERDF pour la gestion sous les lignes (Verdillon , Pont-Pourquey).

Signature de la charte Natura 2000 du site Gât Mort et Saucats

Rencontre du riverain de Pont-Pourquey pour demande d'abatage d'arbres proches de sa maison, rencontre du propriétaire.

Rencontre du propriétaire du Brousteyrot : coupe haute des robiniers en ripisylve avant la vente de la parcelle réalisée en décembre 2015.

Récupération en septembre d'une bondrée apivore électrocutée suite à une collision avec la ligne électrique du Péloua. Envoyée au centre de soins de la LPO, elle devrait être relâchée au printemps 2016.

Partenariat avec le jardin partagé du Noviciat à Bordèu pour la récupération de quelques arbres destinés à la coupe.

**MAITRISE FONCIERE**

Une zone de préemption du Conseil Général au titre des Espaces Naturels Sensibles a été mise en place sur la commune de Saucats. Elle permettra à terme l'accueil du public sur un espace appartenant à une collectivité et non à des particuliers. Les rapports avec les propriétaires permettent le passage du public et l'aménagement de certains sites.

Un groupe de travail de l'association avait réfléchi début 2001 à une stratégie, notamment à la définition des parcelles à acquérir rapidement.

Le **plan d'action pour la protection foncière et la valorisation de la Réserve** a déterminé le zonage et une hiérarchie des priorités d'acquisitions prévues.

Les parcelles liées au patrimoine géologique et à sa découverte sont progressivement acquises par Conseil Général de la Gironde, celles qui ont une vocation de maintien du patrimoine écologique ou paysager par la Communauté de Communes de Montesquieu. Le projet de Maison du Patrimoine Géologique sur le site du Moulin de Bernachon fait aussi partie du plan d'action, et les parcelles sont



intégrées dans le plan local d'urbanisme en ce sens. Le CAUE de la Gironde a été contacté pour expertiser et orienter le projet.

Les services des Domaines ont été saisis pour l'évaluation du coût des parcelles, et les propriétaires ont été contactés dans l'objectif d'une acquisition de leurs parcelles. Le comité de suivi du plan d'action se réunit régulièrement. Des propositions de création de nouvelles zones de préemption ont été faites, pour la protection d'autres sites géologiques menacés et les bords de cours d'eau, et la totalité de la Réserve :

site géologique de la Coquilleyre,

site géologique de Lagües

site géologique et seuil de moulin à eau du Moulin de l'église (rive droite achetée),

Réserve Naturelle sur la Commune de La Brède, Alentours du Moulin de Bernachon.

L'annexe 1 (tableau de programmation) a été mise à jour en intégrant ces différents points, ainsi que la cartographie 2011 - 2016.

#### **Suivi des acquisitions sur la Réserve en 2015 :**

Un accord du propriétaire Mme Cante a été trouvé pour les parcelles de Brousteyrot Est (9.5 ha, acquéreur CCM) : sous-seing signé en décembre 2015.

Un accord du propriétaire M. Mussotte été trouvé pour l'ensemble de ses parcelles: Péloua / Bourasse / forêts de Bernachon - l'Ariey (acquéreur Département).

Projet de vente de M. Barron (bord de route Péloua, une parcelle, ainsi que des parcelles hors Réserve à l'Ariey, acquéreur CCM).

Rencontres d'autres propriétaires ou gestionnaires.